

L'AFRIQUE DOIT SE PRÉPARER AU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE : QUELQUES LEVIERS

*« Lorsque des faits sont très alarmants,
il est plus facile de les réinterpréter ou de les ignorer que
de les regarder en face. »¹*

**Germain KAMBALE
MAKWERA, S.J.**
Rédacteur en Chef
adjoint de *Congo-
Afrique*, Professeur
à l'Université de
Lubumbashi.
germainkambale@
gmail.com

Le dérèglement climatique n'épargne personne aujourd'hui. Ici et là, on observe une intensification des catastrophes climatiques, notamment des chaleurs extrêmes provoquant la sécheresse, des inondations dévastatrices avec leurs conséquences dramatiques sur le rendement agricole à la base de la malnutrition, des conflits, des déplacements internes de population, des migrations directes ou indirectes, etc. C'est donc à juste titre que le Pape François fait remarquer qu'il n'y a pas une crise sociopolitique et une crise écologique, c'est une même et unique crise qui appelle à une transformation des personnes, des cultures et des structures sociales².

Deux types de catastrophes sont observables. Certaines catastrophes sont imprévisibles et irréversibles. C'est le cas du cyclone Chido : après avoir brutalement ravagé l'archipel français de Mayotte, ce cyclone est passé par le Mozambique, le 16 décembre 2024, laissant derrière lui des images de désolation publiées sur le site du quotidien mozambicain. Et à chaque nouvelle avancée des études sur le climat, nous apprenons que la situation empire.

D'autres catastrophes proviennent du mal que l'homme inflige à la nature, à cause de son obsession pour la croissance économique. Elles varient selon les pays. Ce sont, entre autres, ces inondations dues, soit au mauvais entretien des routes et des rues, soit aux

1 Clive HAMILTON, *Requiem pour l'espèce humaine*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 2013, p. 6.

2 Lire ARTURO SOSA, *De Statu Societatis Jesu*, Partie V, n° 4, 2023, p. 44.

déchets de toutes sortes qui bouchent les caniveaux. Au départ, l'on constate que l'explosion démographique, le manque d'urbanisation, la production industrielle et la forte demande des biens en provenance d'autres continents, accélèrent l'utilisation et la présence des plastiques dans les grandes villes africaines, et surtout à Kinshasa. Les différents avantages du plastique (bon conservateur, coût faible, etc.) sont des atouts qui expliquent sa forte utilisation. En l'absence de poubelles publiques, de système de ramassage d'ordures, de décharge publique, les déchets convertissent les espaces publics en poubelles et zones insalubres et bouchent ainsi les caniveaux, etc.

Les faits étant têtus, faut-il s'y soumettre passivement et paresseusement ? L'absence de certitude scientifique peut-elle servir de prétexte à l'inaction ? Que peut-on faire pour se protéger des effets du dérèglement climatique, et par conséquent, mieux préparer l'avenir des générations futures ?

En réaction à ces préoccupations, l'étude de Joël Munongo Yula, dans ce dossier, est centrale. Cet auteur explore la question de la valorisation des déchets plastiques omniprésents dans la ville de Kinshasa et suggère l'entrepreneuriat vert comme une opportunité en vue de sortir de la pollution de l'environnement et de réduire, voire d'éradiquer, des problèmes de santé liés à l'insalubrité dans l'espace urbain.

En outre, il semble crucial d'investir, d'innover et de préserver toute végétation naturelle, au lieu de chercher à tout asphalter dans nos villes africaines. D'ailleurs, des chercheurs s'accordent pour reconnaître que la végétation naturelle est capable d'absorber certains phénomènes climatiques, comme les fortes températures ou les fortes précipitations. En janvier 2015, cette perspective a été confirmée par deux chercheurs de l'*University College London* (UCL) expliquant, dans la revue *Nature*, que « 35 % des réserves de pétrole, 52 % de celles de gaz et 88 % de celles de charbon devraient rester inexploitées pour limiter le réchauffement climatique à deux degrés »³.

Que rappellent toutes ces catastrophes qui menacent la vie sur terre ? Elles rappellent que nous formons une seule humanité ; que nous avons pris place à bord d'un même bateau pour une même destination. Et puisque nous sommes interconnectés, la responsabilité vis-à-vis de l'environnement est collective et partagée. C'est ensemble que nous sommes appelés à nous impliquer, à insuffler une dynamique collective : les gouvernements, les confessions religieuses, la société civile et les individus, etc.

Il revient aux gouvernants d'orienter les décisions politiques de sorte que le plan d'aménagement des villes africaines soit adapté à l'inconnu : initier d'importants travaux d'assainissement et de drainage ; éviter de construire dans les zones inondables ; redimensionner les ouvrages et les

3 Dorothée BROWAEYS, « La finance peut-elle évoluer pour soutenir les activités durables ? », *Études*, n°4321, décembre 2024, p. 56.

infrastructures en fonction des données météorologiques et climatiques, etc. Cela passe par l'adoption d'une nouvelle orientation des finances. Car, autant il y a des fonds pour les guerres, autant il devrait y en avoir pour préserver l'environnement au bénéfice des générations à venir. Dans le même ordre d'idées, Jean-Claude Batebua Adikey, dans sa contribution, souligne que c'est à l'État qu'il revient de renforcer et de coordonner sa politique de répression de manière à décourager tous ceux qui se livrent aux activités illégales de la biodiversité et s'assurer par ailleurs de l'exercice des droits coutumiers par les occupants du sol dans les zones où elles s'opèrent.

Simultanément, rappelle Claude Nsal'onanongo, un travail en synergie entre divers groupes confessionnels et spirituels aux côtés des communautés locales devient une exigence pragmatique, axiologique et éthique sur un large éventail de questions dans les décennies à venir. Ce travail consiste à former l'organisation de la société civile et les communautés locales à la vigilance et au civisme pour qu'elles s'approprient le processus de protection et de gestion des ressources. Ce travail consiste aussi à vulgariser les lois et textes relatifs aux problèmes environnementaux. ■



Abonnez-vous ou offrez un abonnement
à la revue Congo-Afrique !!